

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Translation des restes mortels de Pie IX de la Basilique Vaticane à celle de Saint-Laurent-hors-les-Murs; scènes odieuses qui ont signalé cette translation; protestation du clergé de l'Archidiocèse de Québec, à l'occasion des insultes faites par la canaille romaine aux restes vénérés de Pie IX; récit de ces scènes honteuses, empruntés aux *Annales Catholiques*.—L'enseignement agricole dans nos campagnes; quelques considérations à ce sujet, empruntées au *Journal de Waterloo*.

Causerie Agricole : Du bon traitement des fumiers (*Suite*) : Est-il plus avantageux de laisser fermenter les fumiers dans le sol même qu'ils doivent occuper?—Transport et disposition des fumiers.—Epannage et enfouissage du fumier.—Des composts.

Correspondance : La maladie des serins et des poules.

Sujets divers : Utilité des moissonneuses; celle connue sous le nom de "Champion" ou "Toronto" donne complète satisfaction: elle est en vente à Québec chez M^{rs} Chs-T. Côté & Cie, rue St-Paul.—Soins à donner à la récolte des céréales; confection des moyettes ou veillottes.—Nous devons rendre à la terre ce qu'on lui enlève.

Choses et autres : Brochure illustrée sur la culture du "Sorgho," expédiée gratis à ceux qui en font la demande.—Fabriques de beurre et de fromage dans l'Etat de l'Iowa, E.-U.—Instruction pratique.—Prix des produits de la ferme.—La carrière agricole.

Recettes : Moyen de nettoyer les broderies d'or et d'argent.—Moyen de conserver les melons de manière à en avoir jusqu'aux mois de décembre et de janvier.

Annonces : Prospectus du Collège de Ste Anne.—Contrats de la Malle.—Instruments aratoires à vendre.

Collège de Ste-Anne.—La rentrée des élèves aura lieu MARDI, le 6 septembre, et les classes ouvriront le lendemain.

Convent de Ste-Anne de la Pocatière.—La rentrée des élèves pensionnaires de ce Convent aura lieu aujourd'hui, et l'ouverture des classes pour les élèves pensionnaires et les externes se fera le lendemain, le 2 septembre. Pour le prospectus de cette institution, voir à l'avant dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*.

REVUE DE LA SEMAINE

Translation des restes mortels de Pie IX dans la Basilique Saint-Laurent hors-les-Murs.—Nos lecteurs ont déjà appris par la voie des journaux ce qui s'est passé le 12 juillet dernier à l'occasion du transfert des restes du Souverain Pontife Pie IX de sainte mémoire, de la basilique Vaticane à celle de Saint-Laurent-hors-les-Murs. Les scènes odieuses qui ont signalé cette translation ont naturellement rempli de la plus cruelle amertume l'âme du Saint Père Léon XIII, c'est pourquoi, de toutes les parties du monde catholique on s'empresse de protester contre ces infamies qui démontrent une fois de plus avec la dernière évidence que, pour le Souverain Pontife, il n'y a, dans sa résidence même, ni liberté, ni respect, ni sécurité.

Le clergé de l'archidiocèse de Québec vient d'adresser à Notre Saint-Père le Pape une protestation contre les insultes faites par la canaille romaine aux restes vénérés de Pie IX.

Voici le récit de ces scènes honteuses du 12 juillet que donne l'*Osservatore Romano* et dont nous empruntons la traduction aux *Annales Catholiques* :

"Les rues et les places par lesquelles devait passer le cortège étaient remplies de gardes et de carabiniers; mais, ou bien on ne leur avait pas donné d'ordres précis, sages, efficaces, ou bien celui qui devait les leur faire exécuter a manqué à son devoir. Autrement les scènes honteuses et sauvages que nous allons raconter n'auraient pas eu lieu, ou elles auraient été réprimées. Il y a eu cent occasions de les réprimer.

"Déjà devant le restaurant qui se trouve sur la place *Rusticucci*, on pouvait remarquer un petit groupe d'individus — le fameux groupe des soi-disant patriotes du Burgo — qui avaient une tenue de mauvais augure. Mais il ne se passa là rien de grave.

"Au pont Saint-Ange s'était apostée une bande de deux à trois cents individus, — la plupart étudiants et étrangers, — qui commencèrent à pousser des cris tels

que ceux-ci : *Au fleuve ! Vive le roi ! Vive l'Italie ! Vive Garibaldi ! Mort au Pape ! Mort aux prêtres !* etc.

“ Au commencement des Branchi Nuovi, scène semblable : sur les places de Pasquino, de Saint-Andrea della Valle, du Gesu, de Venise, dans la rue Magnanopoli, dans la rue Nationale, sur la place di Termini et devant la Basilique de Saint Laurent, ces infâmes bacchanales des sectaires se renouvelèrent avec une plus grande fureur encore. Ce furent de vraies agressions, de vrais assauts contre la multitude qui suivait, pieuse et recueillie, le cercueil du Saint-Père en récitant des prières. Et cette bande sauvage ne se borna pas à siffler et à pousser des cris ; mais ils crachèrent à la figure de ceux qui composaient le cortège, leur lancèrent des pierres et leur donnèrent des coups de bâton. Et ceux-ci, peu ou point protégés par la force publique, furent obligés de repousser les assauts de la tourbe brutale et de se défendre avec leurs torches. Et c'était beau de voir comme leurs agresseurs prenaient promptement les jambes à leur cou, aussitôt qu'ils rencontraient une sérieuse résistance.

“ Les personnes ecclésiastiques et laïques qui suivaient en voiture le convoi, furent insultés, menacés, frappés, couverts de crachats. L'immonde canaille tenta même de s'approcher du char funèbre et de porter les mains sur le cercueil, mais ils ne réussirent pas dans cette criminelle entreprise.

“ Le char funèbre fut défendu par une troupe de jeunes gens qui lui firent courageusement un rempart de leurs corps et suppléèrent ainsi à l'inertie des agents de la force publique. Ces jeunes gens que nous signalons à l'admiration de tous, ont rapporté comme trophées de leur noble conduite, des habits déchirés et de nombreuses contusions.

“ Sur la place de la Station, une partie de cette bande d'infâmes insulteurs se trouva enfin devant un cordon d'agents de police, et quelques arrestations eurent lieu. L'autre partie, qui suivit le cortège jusqu'à Saint Laurent, recommença à faire un tapage infernal et fit mine de vouloir entrer de force dans la basilique. Alors M. Bacco, questeur de Rome, qui était présent, ordonna à la police de faire évacuer la place. Il fallut six sonneries de clairons et deux charges à fond pour disperser cette canaille.

“ Nous avons dit plus haut que la force publique n'avait pas reçu d'instructions opportunes, ou que celles-ci n'avaient pas été fidèlement exécutées. En effet, les agresseurs, qui étaient toujours les mêmes, auraient pu être arrêtés tous dès le principe. Et, au lieu de les arrêter, les agents de police se bornaient à les repousser. Repoussés d'un point, ils couraient par les rues adjacentes se poster sur un autre point par lequel devait passer le cortège, et ils continuèrent ce manège jusqu'à Saint-Laurent. Devant cette basilique, les agents ne firent aucune distinction entre les agresseurs et les victimes de leurs attaques, et ils chargèrent tous ceux qui se trouvaient devant eux.

“ Jusqu'au moment où nous écrivons, la questure centrale a eu connaissance de 14 arrestations et de 12 blessés. On sait encore que les carabinieri ont opéré diverses arrestations. Parmi les personnes arrêtées se trouvaient deux gardes municipaux, qui auraient commis des abus de pouvoir.

“ On nous assure que, sur la place de Termini, un député radical a encouragé les agresseurs et crié à plusieurs reprises : *A l'égout ! Mort au Pape !* et d'autres infamies de même force. Il n'a pas été appréhendé ; peut-être son titre de député a-t-il inspiré du respect à la police ! Mais s'il est vrai qu'il a commis ces scélératesses, les agents auraient bien dû se souvenir que, en cas de flagrant délit, les députés eux-mêmes peuvent être arrêtés.

“ Voilà ce qui est arrivé à Rome. Pendant que toute notre population, dans un unanime élan d'amour et comme si elle ne formait qu'une seule famille, faisait escorte à la dépouille mortelle de Pie IX, pendant qu'on transportait ses restes vénérés à leur dernière demeure, pendant qu'à toutes les fenêtres, brillamment illuminées, apparaissaient des hommes, des femmes, des enfants envoyant à Pie IX un dernier salut, pendant que des milliers et des milliers de citoyens suivaient, en récitant des prières, le triste et solennel convoi, une bande de... patriotes les assaillait, insultait honteusement au cadavre du vénéré Pontife, lançait des pierres contre des personnes désarmées, en blessait plusieurs, versait le sang sur la voie publique.

“ Voilà le fait de cette nuit désormais fameuse, fait qui honore les catholiques, qui grandit encore Rome, mais qui couvre de honte la Révolution et la démasque à la face du monde.

“ Nul homme sensé et de bonne foi ne peut nier les conclusions qui jaillissent de ce fait si éloquent, par lui-même. Il est la preuve, peut-être la plus lumineuse et la plus inéluctable, de l'impossibilité qu'il y a à ce que la situation actuelle du Pape et des catholiques à Rome se prolonge.

“ Rome n'est pas libre d'accorder au Pape défunt les honneurs funèbres ; les Romains ne sont pas libres d'accomplir leurs devoirs de catholiques sans se voir exposés aux insultes, aux coups, sans courir même des dangers pour leur vie.

“ On n'a pu porter au tombeau, tranquillement et sans être molesté, la dépouille d'un Pape défunt, devant laquelle, à cause du respect dû aux morts, devaient se taire toute colère et toute rancune de parti. Et puis on parle de la liberté du Pape vivant ! Et l'on se moque des catholiques quand ils disent que le Pape est prisonnier au Vatican ! Qu'est-ce qui arriverait si le Pape mettait les pieds hors du Vatican ! Quel tumulte, quel désordre n'y aurait-il pas ? de quelles luttes les rues de la cité ne seraient-elles peut-être pas ensanglantées ?

“ Et que dire d'un gouvernement qui n'a pas su mettre à la raison deux centaines de mécréants, qui n'a pas su faire respecter Rome par une poignée de sauvages ? Les faits de cette nuit ne peuvent manquer d'attirer sur ceux qui les ont tolérés l'exécration du monde civilisé. Insulter un cadavre, se ruier sur ceux qui lui rendent un dernier tribut d'hommages et de piété filiale, c'est ce que ne feraient pas les sauvages eux-mêmes.

“ Les catholiques de Rome et les nations civilisées sauront désormais au bon plaisir de qui sont abandonnés, à Rome, le Pape et les catholiques. Ils sauront ce qui arriverait si le Pape, profitant de cette belle liberté dont Rome a fait la nuit passée l'expérience, sortait de sa prison.

“ La Révolution était déjà convaincue de mensonge. Aujourd'hui elle est en aveu. Elle a voulu démontrer quelle sorte de liberté elle laisserait au Pape, s'il s'avisait de sortir du Vatican. Et la démonstration porte en elle une évidence invincible. ”

L'enseignement agricole.— Nous lisons dans le *Journal de Waterloo* de judicieuses remarques sur l'enseignement agricole. Tout ce qui touche à cette question présente un si grand intérêt pour l'avenir de l'agriculture que nous croyons utile de reproduire ici ce que pense à ce sujet notre confrère du *Journal de Waterloo*.

Voici ce que nous lisons dans ce journal, en date du 18 août dernier :

“ Pour réussir en agriculture, il ne suffit pas de savoir manier la hache ou la pioche, ou même de savoir labourer une pièce de terre, comme plusieurs l'ont appris par une dure expérience, et comme un plus grand nombre peut-être se l'imaginent encore. Il faut de plus savoir distinguer les diverses espèces de terrain, et apprendre à connaître quels sont les engrais qu'il faut donner au sol pour assurer le plus fort rendement; il faut pouvoir connaître la valeur de tous les engrais qui peuvent être produits; et la meilleure manière de les utiliser; il faut connaître les divers races d'animaux que l'on garde ordinairement sur la ferme, et savoir quels sont les soins qu'il convient de leur donner pour en tirer le plus de bénéfices possible. Toutes ces connaissances et bien d'autres encore, sont absolument nécessaires à l'homme des champs et elles sont le secret de la prospérité de ces cultivateurs que l'on donne pour modèles dans plusieurs paroisses. Mais ces connaissances ne sont acquises que par une étude de tous les jours, jointe au goût de la culture.

“ Et cette étude, braves cultivateurs, ce n'est pas quand on a atteint l'âge de trente ou quarante ans qu'il faille la commencer. Nous l'avons déjà dit, il en est de l'agriculture comme de toutes les autres connaissances. Prenez, par exemple, une personne âgée d'une trentaine d'années, et essayez de lui enseigner une langue qui lui est étrangère. Quelle peine, quels travaux cette personne va-t-elle être obligé de s'imposer afin de pouvoir, non pas se rendre maîtresse de cette langue, mais l'apprendre bien imparfaitement; tandis que si elle eût commencé l'étude de cet idiome dès son bon âge elle l'aurait appris très bien, et cela sans efforts et sans presque s'en apercevoir.

“ C'est donc sur les bancs de l'école, et sous la direction de l'instituteur ou de l'institutrice qu'il faut commencer l'étude de l'agriculture. Nous sommes d'avis que dans nos écoles de campagnes et de villages l'étude de l'agriculture devrait être considérée la plus importante après celle de la religion. Peuplons nos belles campagnes de bons chrétiens et de bons cultivateurs, et nous aurons de bons citoyens et de bons patriotes. Ce sont eux qui font les pays heureux et prospères.

“ Malheureusement, on ne comprend pas assez l'importance de l'étude de l'agriculture dans nos écoles primaires. Nous avons vu avec peine, dans le rapport de l'inspecteur des écoles de ce district, pour l'année 1880, la remarque suivante :

“ S'il y avait apparence de réussite pour le dessein, je ne puis en dire autant du manuel d'agriculture. Cette

branche est presque abandonnée. On ne veut plus en entendre parler. ”

“ Nous osons espérer que depuis lors on a changé de dispositions, et que M. l'inspecteur d'écoles nous apprendra, dans son prochain rapport, que les parents tiennent à ce que leurs enfants étudient l'agriculture. C'est le seul et unique moyen de leur faire aimer le foyer paternel et la terre qui les a vus naître, le seul et unique moyen de les empêcher d'abandonner leur famille et de s'expatrier. Or quiconque veut la fin doit vouloir les moyens. ”

CAUSERIE AGRICOLE

DU BON TRAITEMENT DES FUMIERS (*Suite*).

(*Extrait du "Traité populaire d'agriculture théorique et pratique par A.-C.-P.-R. Landry, A. B."*)

“ La première question se réduit donc réellement à la suivante :

“ Est-il plus avantageux de laisser fermenter les fumiers dans le sol même qu'ils doivent fumer ?

“ Examinons.

“ La fermentation en tas, telle qu'elle opère dans notre pays, grâce à notre incurie, diminue énormément la quantité du fumier; cette diminution est telle qu'elle dépasse, quelquefois, la moitié du poids de la masse primitive.

“ Cette réduction considérable est due, en grande partie à la transformation en principes volatils (gaz) d'une partie des éléments constituant des engrais.

“ Ces gaz, s'échappant dans l'air, sont perdus pour la plante.

“ Enfouis à l'état frais, les fumiers éprouvent aussi la fermentation qui doit les transformer peu à peu en aliment pour les récoltes, mais ils se trouvent alors placés dans des conditions extrêmement favorables à la conservation de leurs éléments fertilisants. La couche de terre dont on les recouvre absorbe les produits gazeux et remplit à leur égard le rôle de condensateur.

“ La différence, ici, est en faveur des fumiers frais.

“ Autre différence.

“ La transformation des fumiers enfouis à l'état frais en matière assimilable ne s'opère pas avec la même promptitude que dans les tas, attendu que le fumier est divisé en couches de peu d'épaisseur, et que d'ailleurs, la putréfaction se trouve encore ralentie par l'interposition des débris terreux.

“ Le fumier frais ne vient donc que lentement assimilable; son action sur la végétation est plus longue et plus durable.

“ Les fumiers longs sont avantageux dans les terres fortes et compactes qu'ils contribuent à réchauffer et dont ils modifient la tenacité par l'interposition entre leurs particules, des débris pailleux. La chaleur que provoque leur décomposition fait germer les graines des mauvaises herbes. On fait disparaître ce mauvais effet en appliquant le fumier long aux plantes qui permettent d'effectuer des sarclages et des binages.

“ Si les fumiers longs accumulent dans le sol la plus grande somme de principes fertilisants, s'ils sont avantageux aux terres froides et argileuses qu'ils réchauffent et ameublissent, si, enfin, ils conviennent aux

plantes qui occupent longtemps le sol, on peut dire des fumiers courts, qu'ils doivent avoir la préférence dans les terres meubles et légères surtout quand elles sont sèches: quo, par leur action plus prompte et moins durable, ils conviennent aux plantes dont la végétation est rapide; enfin, qu'on les applique de préférence aux plantes qui ne permettent ni sarclages ni binages.

“ III. *Transport et disposition des fumiers.*—Le chargement et le transport des fumiers sont une partie importante des travaux, des attelages et de la main-d'œuvre. On doit combiner ce travail de manière à en tirer le plus grand effet utile. Il faut que toutes les forces soient en activité constante, en employant tous les attelages disponibles et en prenant des dispositions qui permettent d'occuper constamment les chargeurs.

“ Le fumier transporté est déposé en petits tas, également volumineux, auxquels on donne le nom de *fumerons*. Ceux-ci doivent être uniformément distribués, régulièrement répartis sur la surface du terrain, afin de faciliter l'épandage de l'engrais et de donner à la fumure toute la régularité possible. La quantité de fumier à distribuer étant déterminée, il est facile de fixer l'écartement des tas et de celui des lignes suivant lesquelles doivent cheminer les voitures qui transportent l'engrais.

“ Si le transport du fumier s'effectue à l'automne on pendant l'hiver, c'est-à-dire, dans un temps où l'on ne peut étendre l'engrais au fur et à mesure qu'il est conduit au champ, on remplace les fumerons par des tas plus considérables contenant de 25 à 30 voyages que l'on construit avec soin.

“ Aux endroits où l'on dépose ce fumier on répand une couche de terre, mesurant dix ou douze pouces d'épaisseur, destinée à recevoir dans sa substance les parties liquides qui suintent du tas de fumier. On recouvre aussi le tas d'une couverture de paille qui modère l'action du soleil et empêche la volatilisation trop grande des principes fertilisants.

“ IV. *Épandage et enfouissage du fumier.*—Le fumier transporté doit être épandu le plus tôt possible, pour éviter que les tas ne déposent un excès de matière fertilisante sur la place qu'ils occupent, fait dont la végétation témoigne suffisamment par la suite. Cet excès de principes fertilisants nuit à la bonne répartition de la fumure sur toute l'étendue du champ: il y a alors des parties qui sont trop fumées et d'autres qui ne le sont pas assez; résultat qui n'est jamais avantageux.

“ Pour prévenir tout inconvénient, il faut laisser les fumiers séjourner en petits tas le moins possible et faire en sorte que l'épandage suive de près le transport des engrais sur les champs.

“ L'épandage se fait à la fourche.

“ Il est suivi de l'*enfouissage*. On recouvre le fumier par un labour de fumier de six pouces environ, moins profond même dans les terres compactes. Si le fumier est long et pailleux un enfant précède la charrue et attire, à l'aide d'un râteau, le fumier dans la raie.

“ Le fumier est enfoui plus profondément dans les terres sèches et légères et lorsqu'ils doivent servir à l'alimentation de plantes pivotantes; moins profondément dans les terres froides et humides, pour les plantes traçantes.

“ Quelquefois le fumier n'est pas enterré, c'est ce qu'on nomme *fumier en couverture*. On fume ainsi les prairies artificielles, les trèfles, etc.

“ Les opinions sont partagées sur les avantages de ce procédé appliqué aux cultures.

“ Le fumier enfoui immédiatement se conserve plus longtemps dans la terre et exerce plus lentement et plus tardivement son action.

“ On doit donc recourir à l'enfouissage immédiat, lorsque, dans l'intérêt de la plante, le fumier ne doit agir que lentement et successivement; lorsqu'on ne peut fumer qu'à de longs intervalles; lorsqu'on est obligé d'économiser les engrais; lorsque le champ a une forte pente.

“ Le fumier étendu à la surface du sol devient plus facilement décomposable.

“ Lors donc qu'il importe de faire agir la plus grande force d'une fumure sur une première récolte, lorsqu'on est dans le cas de fumer souvent, tous les ans, il convient alors de laisser le fumier pendant un certain temps étendu à la surface du sol.

20 DES COMPOSTS.

“ Par composts on entend une sorte d'engrais mixtes qui est composée d'un ou de plusieurs corps terreux, de déjections animales et de débris végétaux.

“ Toutes les matières organiques qu'on laisse perdre habituellement: la tourbe, le tan, le bois pourri, la sciure de bois, les feuilles d'arbres, leur écorce, les mauvaises herbes, les débris de paille, la poussière des greniers à foin et à grains, les ratissures des allées, les gazons, les épluchures de légumes, etc;—

“ Tous les liquides chargés de matières salines ou de matières organiques: les urines, le purin, les eaux grasses, les eaux de savon, etc;—

“ Toutes les terres, les sables de route, les boues, les cendres de foyer, les cendres de houille, les charrées qui ont servi au lavage des planchers, au lessivage du linge, la suie, les curures de fossés, les débris de démolition, etc;—

“ Tous les débris animaux: cadavres de bêtes mortes, os concassés, poils, cheveux, plumes, débris de cuir, râpure de corne, sang des animaux, vidanges d'intestins, etc;—

“ Toutes ces substances diverses peuvent concourir à la confection des composts. Tout doit être utilisé dans une ferme bien administrée, car tout peut servir à l'engraisement de la terre, tout peut augmenter la quantité des engrais. Dans toutes les positions, dans toutes les localités, le cultivateur trouve sous sa main d'immenses ressources pour entretenir et accroître la fertilité de sa terre.

“ Les composts sont sans contredit un engrais très-efficace; ils offrent en outre l'avantage d'amender le sol en même temps qu'ils l'engraissent; prenant ce dernier fait en considération, la base des composts sera sableuse et calcaire, lorsqu'on voudra fumer un sol argileux; elle sera argileuse si l'on veut engraisser un sol sablonneux.

“ Le procédé le plus simple pour préparer les composts est de placer les diverses substances, couches par couches, les unes sur les autres. Ainsi on réunira les boues, les cendres de toute espèce, les immondices des maisons, les mauvaises herbes des jardins et des champs, etc.; le tout mêlé aux terres argileuses, à la

chaux, à la marne, etc. Pour faciliter la décomposition et la réunion de toutes ces substances, il convient d'arroser les tas avec de vieilles lessives et des urines ou tout autre liquide de cette nature.

" Dans la préparation des composts le point principal n'est pas d'exciter dans les amas une chaleur excessive et de hâter ainsi la décomposition des matières organiques. Ce serait là méconnaître les vrais principes de la préparation des engrais. Ce qu'il faut c'est d'entretenir une fermentation lente et bien réglée, pour ne pas donner lieu à une déperdition considérable des parties fertilisantes des engrais.

" Les composts, trop vantés par les uns, trop dépréciés par les autres, ne sauraient, dans tous les cas, en aucune façon, être comparés au fumier d'étable comme moyen régulier de fumure; ils n'en sont qu'un utile accessoire. C'est un moyen de mettre à profit, comme engrais, une foule de débris qui, sans les composts, seraient perdus pour l'agriculture; ramenés à cette valeur, ils méritent toute l'attention du cultivateur. On devrait en former tous les ans une certaine quantité, car, dans l'ordre ordinaire des choses, on est rarement assez riche en fumier pour ne pas chercher à utiliser tout ce qui peut contribuer à maintenir le sol en bon état et à accroître sa fertilité.

" On doit donner au compost une hauteur convenable, de quatre à six pieds. Trop haut, la fermentation s'établit difficilement dans les couches inférieures; trop bas, il y aurait une trop abondante évaporation des principes divers qui doivent se combiner.

" Dès que les substances composant le compost ont eu le temps de se décomposer, ce qui a eu lieu tantôt au bout de six mois, tantôt au bout de l'année, on retourne le compost et on le brasse en tous sens, afin d'opérer un mélange complet de toutes ses parties. Ce la fait, on le transporte sur les champs et on l'épand soigneusement à la surface du sol.

" C'est un excellent engrais en couverture et on l'applique de préférence aux prairies."

La maladie des serins et des poulets.

M. le Rédacteur,

Je viens de lire dans le *Monde* qu'une épidémie fait de grands ravages parmi les serins et les poulets. Depuis plusieurs années, j'ai élevé grand nombre de poulets. Très souvent cette maladie m'a fait plusieurs victimes en peu de temps, même parmi les poules. Après l'essai de plusieurs remèdes, je suis parvenu à combattre victorieusement l'épidémie qui ravageait mes poulailiers. A l'éclosion des poulets, leur donner au moins tous les deux jours un repas de farine de blé d'Inde ou d'avoine (grau) mélangée avec de l'eau tiède, ou du lait de préférence. Poivrez et surtout salez cette pâte suffisamment. Leur donner à boire une eau bien propre et fraîche. Lorsque les poulets auront atteint l'âge de trois ou quatre mois, cette nourriture peut être réduite à deux repas par semaine. N'oubliez pas d'en donner toutes les semaines aux poules, car c'est leur nourriture par excellence, pour leur assurer la santé, la vigueur et les faire pondre. Depuis deux ans que j'emploie ce traitement, l'épidémie ne m'a pas fait une seule victime.

O. LAMBERT.

19 août.—*Le Monde*

Moissonneuse.

La nécessité pousse aujourd'hui les cultivateurs à se procurer des machines pour exécuter leurs nombreux et importants travaux. La main-d'œuvre est de plus en plus rare et par conséquent très-coûteuse.

Pourtant il n'y a pas à balancer, car il faut bien que les labours se fassent, que les semailles et les récoltes soient exécutés à temps. Inutile de dire: " Nous ferons ce que nous pourrons; " celui qui a une ferme, à laquelle les bras et ceux des membres de sa famille ne suffisent pas, doit, pour en retirer tout le bénéfice possible, compter avec la mécanique, qui vient en aide au cultivateur en lui fournissant des instruments divers et inestimables lui permettant d'économiser en peu de temps, ou de gagner, par la bonne qualité des produits, beaucoup plus que ce qu'a pu coûter une acquisition de machines agricoles.

Au nombre des instruments indispensables, on compte maintenant la *moissonneuse*. Celle-ci, par les perfectionnements qu'elle acquiert, devient un complément indispensable de la faucheuse. On est parvenu à construire une sorte de moissonneuse dont la traction est légère, le travail d'une perfection surprenante, même dans des terrains peu nivelés et accidentés. Nous voulons parler de la moissonneuse " *Champion* " ou " *Toronto*," avantageusement connue dans la province d'Ontario, de même qu'aux Etats-Unis et dans le district de Montréal. Sa bonne construction, sa solidité à toute épreuve, sa facilité de conduite, place cet instrument au premier rang des machines employées jusqu'à ce jour. La maison de MM. Chs-T. Côté & Cie., de Québec, offre en vente, à des conditions favorables, de ces moissonneuses perfectionnées.

Soins à donner à la récolte des céréales.

Le 11 août, No. 2 de la *Gazette des Campagnes*, nous avons fait voir à nos lecteurs les avantages qu'on retirerait par la coupe prématurée des céréales. Nécessairement la chose ne doit se faire que pour les céréales que l'on destine à la mouture. Les grains destinés à la semence font seuls exception à cette règle. Dans ce cas on doit les laisser sur pied jusqu'à ce qu'ils soient tout à fait mûrs.

Les céréales récoltées ne peuvent pas être immédiatement rentrés en grange, il faut qu'elles passent un ou plusieurs jours sur place, à l'air libre, pour perdre ce qu'elles retiennent d'humidité. Tout va bien lorsque la chaleur et la sécheresse viennent achever ce bon conditionnement des céréales, mais il n'en est point toujours ainsi. Bien souvent, des pluies persistantes viennent endommager la récolte une fois coupée. La chaleur de la saison aidant, l'humidité fait germer le grain dans l'épi et occasionne des pertes considérables, tant sur la qualité que sur la quantité.

Dans ce cas, il faut abandonner complètement la pratique du javalage et ne couper aucune parcelle de céréale sans la mettre immédiatement en moyettes. Sous cette forme la maturité des grains coupés sur le vert s'achève parfaitement, et la récolte peut braver plusieurs jours de mauvais temps sans subir d'avaries.

Les moyettes peuvent être formées d'un nombre variable de gerbes. Nous indiquerons ici la disposition de moyettes très-simples et d'une confection rapide:

On peut les former de quatre gerbes, dont trois sont posées debout, inclinées les unes contre les autres comme des armes en faisceau, la quatrième, dont on desserre à cet effet le lien en le faisant descendre vers la base, est ouverte en forme d'entonnoir et posée les

épis en bas sur le sommet du faisceau formé par les trois autres gerbes. Un solide lien de paille rattache l'ensemble de la moyette qui peut en cet état braver le vent ou la pluie. Les gouttes d'eau glissent sur la gerbe ouverte et ne mouille pas les gerbes debout. L'air pénètre facilement à l'intérieur, dessèche la paille et prévient l'échauffement.

L'avoine un peu longue peut être mise en moyettes; coupée sur le vert, elle achève sa maturité, le grain gagne en qualité et la paille n'en est que meilleure.

Cette méthode offre de tels avantages que pas un cultivateur ne manquera de l'appliquer.

Voici en outre quelques détails empruntés au "Traité populaire d'agriculture de M. Landry," que nos lecteurs pourront mettre aussi à profit :

" Si le temps est incertain, si la saison est pluvieuse, si l'on a enfin à redouter pour la récolte la funeste influence des pluies, il est bon, après deux ou trois jours de javelage, de mettre le grain en veillottes.

" Quelquefois même on lie le grain aussitôt qu'il a été coupé, mais il faut pour cela que la récolte contienne peu d'herbe, que sa maturité soit avancée, qu'on opère par un temps sec.

" On fait de petites gerbes qu'on attache avec des liens confectionnés par deux poignées de tiges qu'on réunit bout à bout.

" Ces gerbes sèchent d'autant plus vite qu'elles sont moins volumineuses et qu'elles ont été liées par un temps plus sec.

" La disposition des gerbes que l'on veut faire sécher est loin d'être partout la même.

" Dans certaines localités, on les place en croix, les unes sur les autres; ailleurs, on les dresse en cônes, présentant l'aspect d'une toiture à deux pans; dans certains endroits, on prend une première gerbe qu'on place debout et autour de ce point central on dispose un certain nombre d'autres gerbes, inclinés légèrement à leur partie supérieure; on recouvre le tout d'un chapeau formé par une gerbe fortement liée et placée de manière à ce que les épis regardent le sol; enfin, et c'est le système le plus généralement employé par nos cultivateurs, on plante deux gerbes, l'épi en haut, on les appuie l'une sur l'autre, en écartant les deux bases et en aplatissant les épis de façon qu'ils forment une arête aiguë. A côté de ces deux premières, on en place deux autres, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait formé une réunion de trois, quatre et même cinq paires de gerbes.

" Deux fortes gerbes, que l'on ouvre, enveloppent comme d'un manteau la partie supérieure de la veillotte; ces gerbes ont l'épi tourné vers la terre.

" On oriente les veillottes parallèlement au vent régnant, afin qu'elles opposent une plus grande résistance à son action.

" Grâce à l'emploi des veillottes, on peut couper le grain avant sa complète maturité, puisque la direction presque verticale des tiges laisse à la sève dont elles peuvent être encore imprégnées la facilité de terminer, par sa marche ascendante, la maturation du grain.

" La récolte est également mise à l'abri du mauvais temps, puisque la pluie suivant la paille de la surface descend jusqu'au pied sans pénétrer la gerbe, et que les épis, serrés vers le haut, forment un faite impénétrable. La récolte, d'ailleurs, étant immédiate-

ment liée, est prête à être portée dans la grange aussitôt qu'elle aura acquis le degré suffisant de sécheresse.

" En revanche, ce procédé exige que la récolte séjourne plus longtemps sur le champ. En effet, les tiges réunies en gerbes, sèchent moins rapidement que si elles étaient libres et espacées vers leur base; aussi l'on doit laisser subsister les veillottes dix, quinze et même vingt jours, suivant l'état du grain lors de sa coupe, la plus ou moins grande quantité d'herbe qu'il contient et l'humidité plus ou moins forte de l'atmosphère.

" Si une petite pluie survient pendant que l'on coupe le grain, les javelles coupées avant l'averse peuvent être liées et mises en veillottes sans inconvénient; mais les tiges coupées pendant la pluie ou peu de temps après qu'elle a cessé de tomber, ne peuvent être liées que quand le soleil a fait disparaître cette eau adventice pour ne leur laisser que leur humidité de végétation. Il faut donc arrêter les moissonneurs, car la dessiccation s'opère beaucoup plus vite sur le grain encore debout que sur la javelle.

" Quand on travaille le matin avant que la rosée n'ait disparu, il est prudent de laisser javeler jusqu'au midi avant de procéder au liage.

" Quand on doit définitivement rentrer le grain, le matin de ce jour, toutes les veillottes sont renversées, afin que les gerbes éparses sur le champ puissent recevoir plus amplement une dernière fois l'influence des rayons solaires."

Rendre à la terre ce qu'on lui enlève

La presse agricole rappelle sans cesse au cultivateur que prendre à la terre une récolte sans lui restituer sous forme de fumure les sels pris par cette récolte, c'est s'appauvrir, anéantir peu à peu ses moyens de production, amener enfin la maladie dans ses champs, car c'est là surtout qu'il faut chercher la cause des maladies qui frappent certaines de nos récoltes et la diminution des rendements.

Croire qu'une forte fumure rétablira instantanément la valeur d'une terre épuisée est une grave erreur. Pour se régénérer, une terre épuisée a besoin non-seulement qu'on lui rende les sels qu'on lui a pris, mais il lui faut du repos, afin que les influences atmosphériques, les amendements et de fréquents labours viennent lui donner une nouvelle vie, sans laquelle il n'y a pas de culture profitable possible.

Disons-le encore, car on ne le répètera jamais assez, le cultivateur doit, dans son intérêt privé d'abord, dans l'intérêt de ses enfants et dans l'intérêt de son pays rendre à la terre les agents nourriciers qu'il lui emprunte par ses récoltes; cette restitution ne doit pas être faite avec parcimonie: en bonifiant son fonds, il en augmente la fertilité, c'est incontestable, et aujourd'hui qu'il lui est possible de se procurer de riches engrais et même de les fabriquer, il y aurait plus que de l'insouciance à ne pas suivre le cours du progrès, il y aurait même culpabilité.

La terre est une bonne nourrice, mais à condition de la nourrir elle-même: retire-t-on beaucoup de lait d'une vache qu'on nourrit maigrement? Pourquoi en serait-il autrement de la terre?

Non nourrissez largement votre bétail, il vous rapportera des piastres, d'abondants et riches fumiers; en lui donnant la ration d'entretien, il ne vous rapporte que l'argent que vous dépensez pour cet entretien. Dans ce cas si une bête vient à mourir, c'est une perte réelle; parce qu'elle ne vous a donné aucun bénéfice qui permette l'amortissement de son prix d'acquisition. Mais, si vous ne lui donnez qu'une ration insuffisante, l'animal ne vous rapportera plus rien, son alimentation sera pour vous une perte journalière. Que cet animal passe dans les mains d'un cultivateur intelligent, il le ramènera peu à peu dans une bonne condition, s'il l'a pris assez à temps; mais que de dépenses sans bénéfice d'abord pour arriver à en faire une bête de bon rapport!.....

Il en est absolument de même pour la terre; toutes les bases que nous venons d'exposer s'appliquent dans les mêmes conditions au sol; et, que le cultivateur y songe! l'ancienneté complète de sa fertilité est infaillible là où il ne lui rendra pas les emprunts qui lui sont faits.

Choses et autres.

— M. E.-S. Manny, de Beauharnois, vient de publier une intéressante brochure illustrée, traitant de la culture du "Sorgho" et de la fabrication du sirop et du sucre de cannes au Canada.

M. Manny enverra ce petit ouvrage *gratis* à toutes les personnes qui lui feront parvenir leur adresse.

— Plus de cent fabriques de beurre et de fromage vont être établies cette année dans l'Iowa, ce qui en portera le nombre total à quatre cents. — *Moniteur du Commerce.*

— Un confrère s'exprime ainsi sur les effets d'une instruction trop théorique. "Mais le grand inconvénient de notre système d'éducation est qu'il n'apprend pas à nos fils et à nos filles l'amour du travail. Au contraire, on leur apprend indirectement à regarder tout travail manuel comme déshonorant. Il s'en suit que le pays fourmille d'avocats sans causes, de notaires sans clients, de médecins sans malades, tandis que les teneurs de livres et les commis sans emploi remplissent toutes nos grandes villes. Le maître d'école de la campagne flatte parfois la vanité du cultivateur en lui disant que son fils est trop intelligent pour cultiver la terre, et le résultat en est la perte d'un bon cultivateur et la fabrication d'un mauvais médecin, etc." — *Moniteur du Commerce.*

Produits de ferme.—Beurre.—Le marché pendant cette semaine a été assez actif et les lots de beurre de crèmerie se sont placés de 23 à 23½ p. lb., le beurre des beurrieres de 20 à 21½. Les autres espèces sont encore fort lourdes et les stocks s'accroissent. Les détenteurs semblent désireux de vendre et des parties importantes pourraient être traitées de 17 à 18c. par livre. — *Idem.*

Fromage.—Le marché de la semaine dernière ferme de 11c. à 11½c. pour fromage d'opinion trop fréquents; elle se distingue de toutes les autres, en ce qu'elle donne à celui qui la suit la véritable indépendance, non pas l'indépendance physique, car elle astreint aussi au travail, cette loi de la nature; mais l'indépendance morale; car l'agriculture laisse à l'homme la dignité de son caractère et la liberté de son âme. — *BAGRAL.*

— Dites-moi si la campagne n'est pas comme un transparent derrière lequel Dieu se laisse voir! — *A. DEVELLE.*

— Quiconque n'est pas fier de sa profession ne saurait réussir. Aussi le cultivateur qui méprise le travail des champs, n'a aucune ambition, et nécessairement la gêne, la pauvreté même sera son lot.

RECETTES

Moyen de nettoyer les broderies d'or et d'argent.

Pour nettoyer les broderies d'or et d'argent noircies par la poussière ou l'action de l'air, on fait chauffer de la mie de pain rassis dans un poëlon bien propre, on l'étend sur le tissu et on le frotte légèrement avec la paume de la main. On recouvre alors le tout de plusieurs linges. Au bout de quelques instants, c'est-à-dire quand le pain est refroidi, on bat l'étoffe à l'envers avec une baguette et on bresse la broderie. On rend leur lustre primitif aux galons d'or et d'argent ternis, en mouillant les parties altérées avec de l'esprit-de-vin un peu chaud. Enfin, on remet parfaitement à neuf les broderies d'or en les frottant avec une brosse douce, après les avoir préalablement saupoudrées de crème de tartre finement pulvérisée.

Moyen de conserver les melons de manière à en avoir jusqu'aux mois de décembre et de janvier.

Prenez les melons tardifs qui ne sont pas encore arrivés à leur parfaite maturité; essuyez-les légèrement avec un linge, et mettez-les dans un endroit sec, pendant un jour ou deux. Passez ensuite de la cendre, pour la dégager de tous les petits charbons, mettez-la dans un tonneau bien sec, et enterrez vos melons dans cette cendre, ayant soin de les envelopper entièrement. Evitez de les mettre dans un endroit exposé à la gelée. Quand vous en aurez besoin, vous les trouverez parfaitement conservés.

COLLÈGE DE STE-ANNE

COMTÉ DE KAMOURASKA

PROSPECTUS

DU

Cours commercial et du Cours classique.

Le Collège de Ste-Anne de la Pocatidie, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C.-F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent et à un demi mille de la gare de l'Inter-colonial. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations; et la belle montagne qui l'avoiine, en font un des sites des plus pittoresques et les plus agréables qui se puissent rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à en rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

Cette année même (1881) on renouvelle les toits des deux Cours en toits français, de manière à faire des dortoirs ayant tous les avantages possibles pour la santé et la commodité, c'est-à-dire ventilateurs, armoires, etc.

EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Écoliers.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le développement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste-Anne de la Pocatière est très-propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

INSTRUCTION.

Le cours d'étude se divise en deux sections: le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* ou *Anglais*.

Le *Cours Classique* embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le *Cours Commercial* comprend les grammaires Française et Anglaise, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire Sainte, des cours de Lecture et de Calligraphie, le Dessin linéaire, le Toisé, des exercices élémentaires de Narration et de Correspondance, la Tenue des livres (en partie simple et en partie double).... Droit commercial, Correspondance Commerciale, Echange, Banque, Commission, etc., etc., etc.

Après le *Cours Commercial* les Elèves, avec l'agrément de leurs parents, passent dans le *Cours Classique*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas aussi strictement exigée.

OBSERVATIONS.

Les quart-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués, dans leurs classes respectives, par leur progrès et leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours Classique* il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est:

Pensionnaires.....	\$100
$\frac{1}{2}$ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

Payable d'avance et en trois termes: le premier à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

Tout mois commencé doit être payé en entier par les élèves qui entrent après l'ouverture des classes ou qui sortent avant la fin de l'année; et dans le cours de l'année il n'y a réduction que pour une absence d'au moins un mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Infirmerie dans le Collège (en sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis d'une autre maison ne sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont: une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taises d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire: des serviettes, un couteau, une fourchette une cuillère, une tasse ou verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège:

Un lit et sa fourniture.....	\$5.00 par année.
Garniture de lit seule.....	2.00 " "
Une couchette seule.....	50 " "
Un matelas seul.....	1.50 " "

Pour différents prix peu élevés les parents trouveront aussi au Collège tout ce qui est nécessaire au dortoir, savoir: miroir, brosse, serviettes, couvertes, etc.

SONT PAYÉS A PART.

Piano, usage de l'instrument.....	\$ 5 par année.
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons.....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

COSTUME.

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

Collège Ste-Anne, juillet 1881.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI, le

23 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, entre les endroits ci-après mentionnés, à dater du 1er Janvier 1882.

MATAPEDIAC ET RUNNYMEDE, une fois par semaine;

RICHMOND EAST ET SYDENHAM PLACE, six fois par semaine;

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE et ST-ONESIME, trois fois par semaine;

ST-EVARISTE DE FORSYTH et ST-HONORE, trois fois par semaine;

ST-JEAN DE DIEU et TROIS-PISTOLES, trois fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Postes ci-haut mentionnés et aux Bureaux intermédiaires, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 1er août 1881.

INSTRUMENTS ARAIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections. Semoir Vessot, avec herses, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarcelours pour jardins, et leurs accessoires.

Faucheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley. Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faneuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache-souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tordeuse.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul et 32, rue St-André, Québec.